



Stadt Biel
Ville de Bienne

Ratssekretariat
Secrétariat parlementaire

11^e procès-verbal du Conseil de ville / 11. Stadtratsprotokoll

Séance du jeudi 29 juin 2023 à 18h00

Sitzung vom Donnerstag, 29. Juni 2023, 18.00 Uhr

Lieu: salle du Conseil de ville au Bourg

Ort: Stadtratssaal in der Burg

Présents / Anwesend:

Arnold Niels, Augsburg-Brom Dana, Boly Kady, Bord Pascal, Briechle Dennis, Bucher Juliet, Cacciabue Anna Louise, Celik Pir Chè, Clauss Susanne, De Maddalena Daniela, Eggimann Roman, Eggli Roland, Francescutto Luca, Gerber Andreas, Hamdaoui Mohamed, Heiniger Peter, Kilezi Ruth, Koller Levin, Leuenberger Bernhard, Loderer Benedikt, Magnin Nadia, Maurer Stefan, Molina Franziska, Müller Lukas, Oberle Fabio, Paronitti Maurice, Rindlisbacher Hugo, Rodriguez Ugolini Julian, Roth Myriam, Rüber Stefan, Scherrer Jürg, Scheuss Urs, Schiess Christophe, Schlup Nina, Schneider Sandra, Schneider Veronika, Sprenger Titus, Steinmann Alfred, Stocker Julien, Stolz Joseline, Strobel Salome, Suter Daniel, Tanner Anna, Tonon Ariane, Torriani Latscha Isabelle, van der Meer Marion, Varrin Océane, Vouillamoz Naomi, Wächter Olivier, Wendling Cécile, Widmer Patrick, Wiederkehr Martin, Zumstein Joël

Absence(s) excusée(s) / Entschuldigt:

Gloor Yannick, Lehmann Caroline, Moeschler Marie, Tennenbaum Ruth, Sutter Andreas, Schor Alfred, Vlaiculescu-Graf Christiane

Représentation du Conseil municipal / Vertretung des Gemeinderates

Fehr Erich, maire

Conseillères municipales / Conseiller municipal: Feurer Beat, Frank Lena, Gonzalez Bassi Glenda, Pittet Natasha

Absence(s) excusée(s) du Conseil municipal / Entschuldigt Gemeinderat:

-

Présidence / Vorsitz:

Bord Pascal, président du Conseil de ville

Secrétariat / Sekretariat:

Gullotti Hervé, secrétaire parlementaire a.i.

16.	20230004 Rapport de gestion 2022 de l'Administration municipale biennoise	46
	• Ville et autorités	46
	• Mairie.....	47
	• Direction des finances	47
	• Direction de l'action sociale et de la sécurité	47
	• Direction de la formation, de la culture et du sport	48
	• Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement	49
17.	20230089 Rapport d'activité de la CDG 2022	52
18.	20230106 Transports publics biennois (Tpb) / Rapport de gestion et compte annuel	54
19.	20230122 Contrôle des prestations 2022 de la société CTS S.A.	55
20.	20230127 Contrôle des prestations 2022 de la société Parking Bienne S.A. ...	60
21.	20230114 Rapport d'activité 2022 / Energie Service Biel/Bienne (ESB).....	61
22.	Postulat urgent 20230086, Wächter Olivier, UDC, «La Ville de Bienne doit rester neutre dans le conflit entre l'Ukraine et la Russie»	63
23.	Interpellation urgente 20230087, Schlup Nina, JS, Oberle Fabio, JS, Cacciabue Anna Louise, JS, «Projet de construction par le réseau gazier du Mittelland d'un terminal de gaz liquéfié, d'un réservoir de gaz et d'une centrale de réserve»	68
24.	Postulat interpartis 20230022, Suter Daniel, PRR, Sutter Andreas, FDP, «Financement du projet "Stades de Bienne" par la valorisation de l'aire de la Gurzelen»	69
25.	Nouvelles interventions	71

Bord Pascal, président du Conseil de ville: Je vous souhaite la bienvenue à cette séance. La Direction de la formation, de la culture et du sport prévoit d'inviter le 6 septembre 2023 à 18h, le Conseil de ville entre autre, à l'EMS du Redern afin de visiter la cuisine industrielle. Une dégustation de la production de cette cuisine va aussi être organisée à ce moment-là. Une invitation officielle va vous être transmise prochainement par courriel.

Une Commission de rédaction est élue pour le message relatif à l'affaire 20220059, «Institutions culturelles / Contrats de prestations pour la période 2024-2027». Les membres sont: Maurice Paronitti, Susanne Clauss, Sandra Schneider, Daniela de Maddalena, Ruth Kilezi. La date doit être fixée en fin de séance avec le Secrétaire parlementaire.

16. 20230004 Rapport de gestion 2022 de l'Administration municipale biennoise

Ville et autorités

Tanner Anna, GPK: Vorneweg eine Randbemerkung: Vor etwas über einem Jahr, Ende April 2022 sind wir nach der Aufhebung der Pandemiemassnahmen hier in den Stadtratssaal zurückgekehrt.

Ein grosses Dankeschön geht an die Verfasser des vorliegenden Berichts sowie an den Gemeinderat. Interessant sind die gesetzten und geplanten Schwerpunkte. Themen, welche uns weiterhin beschäftigen werden, sind die Sozialhilfekommission sowie die Revision der Stadtordnung (RSO).

Ich bedanke mich auch beim Ratssekretariat, welches die grosse Arbeitslast mit weniger Ressourcen geleistet hat. Dies gilt ebenfalls für die Finanzdirektion. Der Ausfall dort musste kompensiert werden, dafür danke ich vor allem dem Stadtpräsidenten.

Zu einigen Schwerpunkten der gemeinderätlichen Politik steht im Bericht, dass die Arbeiten aufgrund der Substance-Massnahmen nicht weitergeführt werden konnten. Wir hoffen, dass die Projekte bald wie geplant fortgesetzt werden können. Die GPK nimmt Kenntnis vom vorliegenden Bericht.

de Maddalena Daniela, Grüne: Vielen Dank für den umfangreichen Geschäftsbericht. Ich äussere mich zum Abschnitt der Direktion Bildung, Kultur und Sport (BKS). Im Bereich Schulen liegt doch einiges im Argen. Es hat zu wenig ausgebildete und erfahrene Lehrkräfte. Der Fachkräftemangel ist in diesem Bereich besonders fatal. Das Problem ist bekannt, trotzdem kann es nicht unerwähnt bleiben. Die Not der LehrerInnen auf allen Stufen wiegt schwer. Auch die Tagesschulen sind immer mehr gefordert. Dort ist es besonders schwierig, ausgebildetes Personal zu finden. Auf eine einzelne Lehrperson werden schlussendlich mehr Kinder verteilt. Der Fachkräftemangel in einer immer komplexer werdenden Schullandschaft hat zur Folge, dass immer mehr Lehrpersonen dem Beruf den Rücken kehren. Die Belastung wird zu gross und die Ansprüche an die Lehrpersonen sind massiv gestiegen. Eine

mir bekannte Lehrerin hat mir erzählt, dass sie kaum mehr unterrichten kann. Durch die sogenannte Integration muss sie immer mehr Zeit an Sitzungen für sonderpädagogische Massnahmen aufwenden. Das Unterrichtsniveau würde dadurch entsprechend sinken. Anstatt vertieft nach Lehrkräften zu suchen, werden Klassen vergrössert. Ich habe Verständnis für diese Notmassnahme. Für die Unterrichtsqualität und die Lehrpersonen ist dies jedoch fatal. Unabdingbar ist zumindest, dass die Schulinfrastruktur und somit der Arbeitsplatz attraktiv sind. Investitionen in den Schulraum sind weiterhin dringend nötig. Die Bildung ist auch heute noch unsere einzige Ressource. Die Schweiz hat keine Bodenschätze aber dafür top ausgebildete Menschen.

Fehr Erich, maire: La porte-parole de la Commission de gestion a remercié le travail fourni par l'Administration en particulier mais aussi le Conseil municipal. Je transmettrai volontiers vos remerciements à l'Administration.

Mairie

Sprenger Titus, GPK: Im Zusammenhang mit der Zwischennutzung stellt sich eine Frage. Wo ist die interaktive Raumbörse?

Direction des finances

La parole n'est pas demandée.

Direction de l'action sociale et de la sécurité

Torriani Isabelle, au nom de la Commission de gestion: La Commission de gestion a pris connaissance de ce rapport avec intérêt et en remercie le Conseil municipal. Ce rapport est très complet et nous montre que les activités de cette direction sont multiples. On peut relever entre autre la Campagne Biel-Bienne, l'Exposition itinérante contre la violence domestique, qui a été visitée par plus de 90 classes, le 4^{ème} Forum sur la migration et l'intégration dont l'accent a été mis sur la formation. On peut également souligné la mise en œuvre, en mars, du projet «Focus Travail» dont ont déjà bénéficié 800 personnes. Il faut bien entendu également mentionner les conséquences de la guerre en Ukraine. De nombreuses femmes et leurs enfants sont arrivés au printemps 2022. Les enfants et les jeunes qui ont fui sans leurs parents ont tout particulièrement besoin de protection. La sécurité publique comprend aussi un vaste champs d'action, fort varié qu'il est difficile de résumer voire impossible. Il y a entre autre, un concept de sécurité, le contrôle des habitants dont l'effectif au 31 décembre 2022 s'élevait à 56'378 personnes, soit 25 de plus que l'année précédente, le contrôle des champignons, les taxis, les sapeurs-pompiers, la protection civile, etc. En conclusion, la CDG peut rappeler que ce rapport contient de nombreuses informations intéressantes et mérite toute notre attention. La CDG réitère ses remerciements à la direction concernée pour ce rapport et le travail fourni.

Roth Myriam, au nom du Groupe Alliance Verte: Un grand merci encore une fois aux équipes pour tout le travail fourni. Nous nous permettons de relever certains aspects suite à la lecture de ce rapport. Nous saluons les actions de préventions, de sensibilisation sur des thématiques comme la violence conjugale mais nous

souhaiterions bien plus de visibilité sur des thématiques de société dont on parle encore bien trop peu. Il est positif de lire que le Canton met en place des mandats qui permettent la création de centres de contacts pour l'intégration. Il s'agit d'une grande ressource pour les personnes concernées de pouvoir échanger sur des problématiques auxquelles elles sont confrontées. On voit, par contre, que les préoccupations restent toujours les mêmes. Nous pensons aux permis et à la naturalisation, la famille, les finances. La qualité de vie de ces personnes est donc toujours sur le fil du rasoir. Par rapport à l'aide sociale, pour la cinquième année consécutive, on note un recul du nombre de bénéficiaires. C'est plutôt positif. Le projet pilote de «Fokus Arbeit» est un élément important. L'objectif est de faire en sorte que les bénéficiaires de l'aide sociale deviennent davantage acteurs et actrices de leur propre situation. Cela passe par l'encouragement de la formation, de perspectives et d'efficacité personnelle. Ces composantes sont primordiales pour une intégration réussie. En ce qui concerne le Service de la jeunesse, nous saluons la création de postes. C'est un domaine qui est très demandant. Le suivi des familles est souvent difficile avec des contextes et des problèmes complexes. Nous remercions encore une fois les employé(e)s qui suivent, écoutent et soutiennent les services de cette direction.

Pittet Natasha, directrice de l'action sociale et de la sécurité: Je transmettrai bien évidemment tous les remerciements à l'ensemble du personnel concerné. J'aimerais soulever que du point de vue des violences domestiques, un projet devait aussi être lancé dans les quartiers avec les InfosQuartiers avant le COVID. Ce projet va être relancé prochainement. Il s'agit d'un travail important qui est mené afin de fournir un service de qualité.

Direction de la formation, de la culture et du sport

Scheuss Urs, GPK: Die BKS ist wahrscheinlich die Direktion, welche im Alltag der meisten Menschen im Biel am nächsten steht. Die Angebote der BKS sind das Aushängeschild der Stadt für ihre Bevölkerung. Vielfältig sind die Bereiche dieser Direktion. Ich erwähne nachfolgend die wichtigsten Herausforderungen des letzten Jahres.

Im Stadtrat wurde die Reorganisation der Abteilung Schule und Sport behandelt (Organisationsreglement; SGR 1.5.2-4). Das politisch wichtigste Ereignis war die Annahme des Baus der Multisporthalle im Bözingenfeld an der Volksabstimmung vom September 2022. Im Kulturbereich ging es nach der schwierigen Zeit während der Pandemie wieder los. Viele Anträge für eine finanzielle Beteiligung in diesem Bereich wurden eingereicht. Aufgrund der knappen finanziellen Mittel sind jedoch keine weiteren Zuwendungen mehr möglich. Wenn mehr Geld zur Verfügung stehen würde, hätte Biel ein viel reicheres kulturelles Angebot. Ich habe die Statistiken zu den Leistungsverträgen im Kulturbereich studiert und empfehle, diese interessanten Informationen in Zukunft in den Geschäftsbericht aufzunehmen. Im Sportbereich ist die erhöhte Nutzung der Sportinfrastruktur nach der Pandemie ebenfalls spürbar. Die Sommerkurse in diesem Bereich waren jedenfalls ausgelastet.

Der Bereich der Schulen war besonders vom Angriffskrieg in der Ukraine betroffen. In Biel wurden viele Kinder in Willkommensklassen aufgenommen. Bereits erwähnt wurde das Problem des Fachkräftemangels. Dieses Problem stellt sich auch in den

Alterszentren sehr stark. Dort konnte, dank der Ausrichtung einer Marktprämie, das Personal gehalten werden. Schliesslich zeigen die zahlreichen niederschweligen Angebote der neuen Abteilung Generationen und Quartiere, dass die BKS nahe bei der Bevölkerung ist. Die GPK dankt für die wichtige und wertvolle Arbeit der BKS zugunsten der Menschen in der Stadt Biel.

Gonzalez Bassi Glenda, directrice de la formation, de la culture et du sport: Je remercie le représentant de la Commission de gestion pour son appréciation du rapport d'activité de la Direction de la formation, de la culture et du sport. Je relève particulièrement le fait que les présentations et les séances d'information au Conseil de ville ont été appréciées. Il s'agit d'une volonté de travailler en informant de manière claire le Législatif pour parfaire la collaboration. Je souhaite rebondir sur ce qui a été dit par Madame de Maddalena: effectivement la pénurie de personnel nous touche de plein fouet. Je vous remercie de l'avoir relevé et c'est une problématique qui va être récurrente ces prochaines années à laquelle le Parlement va aussi être confronté dans des mesures de décisions et aussi des mesures d'urgence.

Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement

Suter Daniel, au nom de la Commission de gestion: D'abord un constat auquel notre collègue féminine et francophone nous a rendus attentifs à la Commission de gestion. Selon le tableau des emplois convertis en postes à 100% de la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement sur un total de 206.13 postes, 179.27 sont occupés par des hommes, 13 par des femmes, 168.93 par des alémaniques et 37.2 par des francophones. Ça nous donne une impression de déséquilibre qui peut nous interpeller. Le phénomène se reflète d'ailleurs dans le rapport de gestion rédigé entièrement en allemand, à l'exception de deux courts passages. On s'imagine que la Direction est consciente du problème et qu'elle est en train d'y remédier. Nous sommes également conscients de la pénurie de main d'œuvre qui règne sur le marché du travail.

Le poids particulier de cette direction est donné par le Département des constructions en charge de réaliser les projets d'investissement. Le rapport annuel en cite 13 qui vont du pavillon du gardien du Parc de la Ville à la nouvelle halle multisports aux Champs-de-Boujean pour un volume total d'environ 85 millions de fr. C'est dire, d'une part, l'importance du travail pour mener tous ces projets à bien et, d'autre part, toute la responsabilité liée à la gestion d'un tel volume d'investissements.

À mentionner dans ce même département le service des monuments historiques. Depuis peu, sous une nouvelle direction, ce service a achevé l'année passée l'inventaire des jardins qui comporte des jardins particulièrement saillants au plan architectonique, historique et du peuplement végétal. Il faut aussi remarquer le rôle déterminant joué par ce service dans l'élaboration d'une directive interdisciplinaire sur la sécurité sismique de monuments historiques, travail publié par l'Office fédéral de l'environnement et couronné par un symposium de spécialistes qui a eu lieu à Bienne. On se demande toutefois, dans quelle mesure un tel travail constitue une tâche communale, notamment à Bienne. Actuellement, le service des monuments historiques est en train de mettre en œuvre le programme cantonal de révision du recensement architectural.

Doté d'un poste supplémentaire depuis peu, le service de l'environnement veille au respect des objectifs climatiques et de ceux de la cité de l'énergie. Un nouveau groupe de pilotage a été instauré à cette fin. Conformément au Règlement sur la protection du climat, ce service nous rapporte l'évolution de l'émission de gaz à effet de serre pour la comparer à la trajectoire d'abaissement qui doit aboutir à la neutralité carbone en 2050. Cet objectif est désormais inscrit dans la Constitution fédérale. Aux dernières nouvelles, il semblerait que nous tenons le cap.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, le cadastre que vous trouvez sur le géoportail a été actualisé en 2022. Il montre sans surprise le dépassement des limites fédérales le long des principaux axes routiers. Un concept d'assainissement est prévu pour cette année encore, sa mise en œuvre se faisant en fonction des ressources disponibles. Ce qui nous amène à la circulation, prérogative du Département des infrastructures qui continue à réaliser des zones 30, quartier par quartier, l'année passée celui de Bubenbergr, tout en jouant un rôle déterminant dans les dossiers des axes nord et sud qui nous occupent actuellement.

Quelques chiffres éloquentsr enfin à retenir de ce rapport, soit les 485kg de déchets ménagers évacués par habitant en 2022, contre 406kg l'année précédente – où allons-nous? Ou encore les 130 arbres plantés en 2022 par le Service des espaces verts, dont plus de 70 à de nouveaux emplacements, auparavant pourvus d'un revêtement imperméable. À ce sujet, j'attire votre attention sur le cadastre biennois des arbres que vous trouvez également sur le géoportail. C'est l'inventaire complet des 9'236 arbres existant sur le territoire de notre Ville, tous énumérés sur un tableau Excel par espèce (marronniers blancs, platanes communs, ici ou là un tilleul de Crimée ou à grandes feuilles mais aussi des cerisiers du Japon, des hêtres de Perse, des copalmes d'Amérique ou des micocouliers de Provence). Dans le même ordre, suivra le cadastre de plus de 70 places de jeux puis celui du mobilier avec plus de 1000 bancs publics. C'est fabuleux! Le détail est soigné! Nous avons les ressources nécessaires pour le faire, tout va bien dans le meilleur des mondes!

En conclusion, la CDG remercie sincèrement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la TEE, y compris la direction, pour l'important travail accompli en 2022. Nous comptons sur eux pour la suite.

Vouillamoz Naomi, au nom du Groupe Alliance Verte: Un grand merci à Monsieur Suter pour cet exhaustif retour. Le Groupe Alliance Verte a pris connaissance du rapport de gestion pour ce point particulier. On remercie le Conseil municipal mais aussi tous les employé(e)s de la Ville pour leur travail. J'ai honnêtement hésité à reprendre mon texte de l'année dernière. Le constat reste le même, on n'est pas à la hauteur des enjeux en terme de sensibilisation. Un règlement sur le climat martèle le besoin de sensibiliser à tous les niveaux. Je me demande donc pourquoi, dans le rapport de gestion, on ne le fait pas. En le lisant, j'ai cette impression que tout est sous contrôle et je crois que c'est loin d'être le cas. En terme d'émission de CO₂, on n'est pas sur la trajectoire attendue. Il est vrai qu'on descend un peu nos émissions mais ce n'est pas assez. Pourtant, on émet tellement de CO₂ qu'il serait simple de «tailler dans le gras» mais on n'est pas capable de le faire. De l'autre côté de la balance, j'ai pris en compte les déchets électroniques qui ont été triplés. Je souhaiterais que l'on m'explique comment cela peut tenir dans une action durable. Les diverses actions pour la biodiversité, j'ai pu lire à travers les lignes, qu'elles sont portées principalement par de l'associatif, un peu comme la culture. Il ne faudrait pas

oublier que c'est la garante de la vie sur terre et que même si on peut voir des prairies fleurir sur les ronds-points, l'observation du paysage montre qu'au niveau des néophytes des invasives, la situation n'est pas sous contrôle. En ce qui concerne l'arborisation, comme l'a mentionné Monsieur Suter, 130 arbres ont été plantés. À titre de comparaison, la ville de Lausanne plante, depuis 2020, 1'300 arbres par an pour une superficie qui est deux fois plus grande que celle de Bienne. Je pense que Bienne devrait aller chercher ce genre d'ordre de grandeur aussi.

Pour terminer, je trouve qu'il y a un manque global de politique à faire changer les choses. On continue d'investir des millions de fr. dans des infrastructures qu'il faudra fatalement remettre aux normes de manière coûteuse. On assainit aujourd'hui un trottoir à l'identique pour la modique somme de 2 millions de fr., qui n'aurait demandé qu'à commencer une nouvelle vie avec beaucoup moins d'argent avec beaucoup moins de trafic. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de rêverie d'une fondamentaliste errante que je propose là. Je reprends une expression qui me fait beaucoup rire: «*On essaie de vider le lac avec une fourchette*». On ne s'y prend pas de la bonne manière et j'espère qu'on arrivera à faire volte-face collectivement.

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: De manière globale, le rapport de gestion fait état de la vie administrative locale. Il est constitué des rapports de toutes les directions rédigés dans la langue de leurs auteurs. Le Groupe PSR remercie vivement ces autrices et auteurs pour la qualité de ce document qui donne un éclairage très intéressant. Ce travail de rédaction est considérable. Je reviens quand même sur un point soulevé par Monsieur Suter. Une question malheureusement récurrente qui se pose à nouveau sur la statistique du personnel, où l'on peut constater qu'au Département des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement, il y a un très grand déséquilibre dans le personnel avec 86,8% d'hommes pour 13,2% de femmes, 82% de germanophones et 18% de francophones. Comment cette direction envisage-t-elle de pallier à ce fort déséquilibre? À notre avis, il ne s'agit pas seulement de compétences qui creusent cette différence.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Die erwähnte unausgewogene Verteilung nach Sprache und Geschlecht des Personals in der Direktion Bau, Energie und Umwelt (BEU) wollen wir selbstverständlich beheben. Klar ist, dass dies nicht von heute auf morgen geschieht. Ich versichere Ihnen, dass bei Neuanstellungen insbesondere von Kadern, darauf geachtet wird. Der neue Leiter Hochbau ist ein frankophoner Mann und die neue Denkmalpflegerin eine französischsprachige Frau. Ebenfalls wurde eine frankophone Frau als Projektmitarbeiterin in der Abteilung Hochbau angestellt. Im Bereich Infrastruktur ist der Fachkräftemangel sehr gross. Gerade bei technischen Berufen ist es schwierig, Frauen und vor allem welsche Frauen zu finden.

Die Katasterpläne werden nach einer Vorgabe des Kantons elektronisch erfasst. Die Daten sind vor allem für den Unterhalt wichtig. Als Nebeneffekt werden interessante Informationen über Standort und Anzahl der Bäume und Bänke auf dem Stadtgebiet gewonnen. Ich gebe den Dank innerhalb meiner Direktion gerne weiter.

Vote

S'appuyant sur l'art. 40, al. 1, ch. 1, let. g du Règlement de la Ville du 9 juin 1996 (RDCo 101.1), le Conseil de ville de Bienne **arrête**:

Le rapport de gestion 2022 de l'Administration municipale biennoise est adopté.

17. 20230089 Rapport d'activité de la CDG 2022

Tanner Anna, GPK: Einerseits hat sich die GPK 2022 neu zusammengesetzt. Frau Pittet wurde in den Gemeinderat gewählt und durch Herrn Daniel Suter ersetzt. Frau Furtner-Oesch ist zurückgetreten und wurde durch Frau Lehmann ersetzt. Andererseits ist leider die Ratssekretärin krankheitsbedingt ausgefallen. Auf diesem Weg wünsche ich ihr alles Gute. Glücklicherweise wurde mit Herrn Gullotti ein kompetenter Ersatz gefunden. Er übernahm das Sekretariat ad interim und stand der Kommission trotz begrenzten Ressourcen hilfreich zur Seite. Die GPK bedankt sich bei ihm für seinen Einsatz (*überreicht ein Geschenk, Applaus*). Mein Dank geht auch an Frau Wiesendanger. Sie hat ihre Stelle als stellvertretende Ratssekretärin verlassen, war aber am Verfassen des vorliegenden Berichts noch sehr stark beteiligt.

Viel Arbeit gab es Ende 2022 und Anfang 2023. An mehrmaligen runden Tischen wurde die Zusammenarbeit zwischen der GPK und der Verwaltung, insbesondere der Stadtkanzlei neu organisiert. Das herrschende Misstrauen sollte abgebaut werden. Mit einer Struktur- und Prozessanalyse wurde Klarheit gewonnen. Die Abläufe konnten verbessert werden. Die (öffentliche) Akteneinsicht für den Stadtrat und die Einsichtsrechte für die GPK wurde klar abgegrenzt und definiert. An den Sitzungen der GPK wird zudem künftig das jeweils zuständige Gemeinderatsmitglied oder Mitarbeitende der Verwaltung zu den einzelnen Geschäften anwesend sein. Für die GPK hat sich dadurch die Arbeitsweise und die Diskussion verändert. Nun kann jeweils direkt an der Sitzung nachgefragt werden. Die GPK findet dieses Vorgehen gut.

Die Substance-Massnahmen waren ein grosses Thema aber auch die Implementierung des IKS (Internes Kontrollsystem) und die Entwicklung der Digitalisierung. Ich danke allen GPK-Mitgliedern für ihre Mitarbeit und dem Gemeinderat für die Beantwortung der Fragen.

Schiess Christophe, au nom du Groupe Alliance Verte: Nous remercions la Commission de gestion de son rapport mais aussi et surtout pour les activités menées en 2022. Nous avons pu lire le grand volume d'affaires traitées en 2022 auquel s'est ajouté la charge exceptionnelle liée à l'examen préalable du programme «Substance 2030». Il y a une nouvelle situation exceptionnelle maintenant avec le rôle que joue la CDG dans l'élaboration de la stratégie financière. On pourra lire cela dans le prochain rapport de gestion.

Ist diese hohe Belastung zumutbar? Da es sich um eine stadträtliche Kommission handelt, muss diese Frage gestellt werden. Mit Blick auf die Zukunft, lassen sich zwei Sachverhalte festhalten:

On peut bien sûr considérer les tâches de la CDG telles qu'elles sont définies dans l'art. 9 du Règlement pour les commissions du Conseil de ville (RDCo 1.5.1-2), mais j'y reviendrai.

Was aber mindestens ebenso wirksam und mächtig ist, sind die Erwartungen, die wir Stadtratsmitglieder in die GPK setzen. Wie sieht ein ideales GPK-Mitglied aus?

Voici donc le portrait idéal d'un membre de la CDG. Il lit tout, comprend tout, remarque tout comme par exemple, dass es in der französischen Fassung auf Seite 11 einen kleinen Fehler gibt. Nichtsdestotrotz erkennt das Kommissionsmitglied das Wesentliche und bringt es auf den Punkt. Le membre idéal explique très bien avec toute la patience nécessaire et surtout il pose les bonnes questions, souvent celles qui dérangent. Malgré cela, ce membre idéal reste toujours poli et calme tout en portant plusieurs casquettes. Dans ce cas-là, on peut se référer aux tâches telles que définies dans le RDCo, art. 9, al 1: « *La Commission de gestion est chargée de surveiller la marche administrative, la situation financière, la gestion des affaires et l'organisation de l'Administration municipale* ». Par ailleurs, la CDG fonctionne en tant que commission pré-consultative. Elle porte donc au préalable une appréciation aussi politique sur les affaires que nous allons traiter au Conseil de ville. Il est tout à fait possible que les recommandations à l'attention du Conseil de ville soient divergentes, comme on a pu le constater hier et c'est tout à fait en ordre ainsi. Par ailleurs, si besoin est la CDG peut procéder à des vérifications spéciales dans l'Administration. On peut se demander si cette triple casquette ne pèse pas trop lourd.

Kann die GPK ihre Aufsichtsfunktion richtig erfüllen, wenn sie ausserdem die zahlreichen Gemeinderatsgeschäfte für den Stadtrat vorberät? Gelingt es ihr neben der Behandlung der Gemeinderatsgeschäfte in der knappen Zeit politisch konsolidierte Vorschläge zu machen? Es besteht die Gefahr, dass die eine Aufgabe die andere hemmt.

Dans ce sens, notre groupe salue la nouvelle organisation qui sera obtenue avec le nouveau Règlement de la Ville en instituant de surveillance d'une part et d'autres part des commissions consultatives avec leurs tâches et leurs rôles respectifs bien définis. Il ne faudrait même pas attendre le nouveau Règlement de la Ville puisque des commissions spéciales et des commissions pré-consultatives peuvent déjà être constituées maintenant.

Eine mögliche Lösung wäre, die Arbeit auf mehr Schultern zu verteilen und für die Vorberatung neue Kommissionen zu schaffen. Eine Finanzkommission und eine Verkehrskommission wurden mittels parlamentarischer Vorstösse gefordert (überparteiliche Postulate 20200364 «Einsetzen einer ständigen Finanzkommission des Stadtrates» und 20210052 «Schaffung einer stadträtlichen Verkehrskommission»). Vorstellbar wäre auch eine Bau- und eine Kulturkommission. In diesen Bereichen kann sich der Stadtrat erst viel zu spät äussern. Entweder wird mit dem Messer an der Kehle zugestimmt oder mit der Ablehnung ein Scherbenhaufen riskiert. Die Stadtratsmitglieder sind alle MilizpolitikerInnen und zeitlich eingeschränkt. Vielleicht würde die Arbeit im Stadtrat mit einer vertieften Einarbeitung in die Themen der jeweiligen Kommission interessanter. Vielleicht könnten Grabenkämpfe überwunden und gemeinsame Lösungen erarbeitet werden. In der Kommission zur Totalrevision der Stadtordnung (RSO) beispielsweise herrschte eine andere Arbeitsatmosphäre. Die Sitzungen waren sehr konstruktiv. Ich danke der GPK für die Übernahme der schweren Arbeitslast.

Briechle Dennis, Fraktion GLP+: Die Äusserungen meines Vorredners haben mich sehr gefreut, ich sehe das ähnlich. Die Fraktion GLP+ hat den vorliegenden Bericht

interessiert gelesen. Im Bericht steht, dass die Massnahmen zu Substance 2030 im Zentrum der Arbeit der GPK gestanden hat. Abgesehen davon ist, im Vergleich zu den Vorjahren, eine Abnahme behandelten Geschäfte feststellbar. Der Fraktion GLP+ sind folgende Punkte aufgefallen:

1. Die Anzahl der laufenden Verpflichtungskredite, welche älter als zwei Jahre sind, beläuft sich mittlerweile auf 152. Über die letzten Jahre ist eine steigende Tendenz erkennbar. Über der Hälfte dieser Verpflichtungskredite weist zudem im letzten Jahr keine Bewegung auf. Offenbar werden leider einige Altlasten mitgeschleppt.
2. Erfreut haben wir zur Kenntnis genommen, dass endlich Massnahmen für eine saubere Haushaltsführung umgesetzt wurden. Einerseits wurde ein internes Kontrollsystem (IKS) eingeführt. Während Jahren hat die GPK in ihrem Bericht jeweils bemängelt, dass die Stadtverwaltung nicht über ein, der Grösse der Stadt entsprechendes IKS verfügt. Das nun endlich umgesetzte angemessene IKS wurde vom externen Rechnungsprüfungsorgan anerkannt.
3. Ebenso erfreulich sind die Ausführungen im Bericht zum Beschaffungswesen. Die Fraktion GLP+ setzt sich seit Jahren dafür ein, dass die Stadt Biel ihre Beschaffungsaufträge in einem sauberen und gesetzmässigen Verfahren vergibt. Neu wird in jedem Bericht des Gemeinderates an den Stadtrat darüber informiert, nach welchem Verfahren der Auftrag vergeben wird. Die Stadtverwaltung hat entsprechende Arbeitsinstrumente ein- und Weiterbildungen durchgeführt. Festzuhalten bleibt, dass im Bereich der Ingenieur- und Architekturdienstleistungen offenbar weiterhin Mängel bestehen.
4. Die GPK stellt fest, dass die Unabhängigkeit der städtischen Finanzkontrolle nicht gegeben ist, insbesondere bei Kreditvergaben der Finanzdirektion (FID). Die GPK hält fest, dass die Berichterstattung der Finanzkontrolle über ihre Tätigkeit ohne Rücksprache mit dem Gemeinderat an die Kommission erfolgen muss.

Die Fraktion GLP+ dankt der GPK für ihre geleistete Arbeit und hofft, dass im Jahr 2023 auch wieder ein Ausflug für die Kommission drin liegt.

Clauss Susanne, Fraktion SP/JUSO: Die Kommissionspräsidentin hat die Herausforderungen der GPK im Jahr 2022 bereits ausgeführt. Erwähnenswert sind die Gespräche mit Professor Pulver zur Klärung der Zusammenarbeit und Einsichtnahme der Unterlagen der Verwaltung durch die GPK. Wir nehmen ebenso erfreut zur Kenntnis, dass jetzt endlich ein IKS eingeführt wurde. Ich danke den GPK-Mitgliedern herzlich für ihre grosse Arbeit. Die Arbeitslast ist für ein Milizparlament teilweise grenzwertig. Überlegungen zur Einsetzung weiterer ständigen Kommissionen sind in Zukunft anzustellen. Ich danke auch dem Ratssekretär ad interim, Herrn Gullotti herzlich. Er hat den Ratsbetrieb und vor allem die Arbeit der GPK sichergestellt.

Le Conseil de ville prend connaissance des activités 2022 de la Commission de gestion.

18. 20230106 Transports publics biennois (Tpb) / Rapport de gestion et compte annuel

Sprenger Titus, GPK: Der Bericht der Verkehrsbetriebe (VB) zeigt, dass die Pandemie kein grosses Thema mehr ist. Viele Kennzahlen, darunter auch die Anzahl

der beförderten Personen, zeigen deutlich nach oben. Die geringe Anzahl der Vollzeitstellen lässt vermuten, dass mit weniger Mitteln mehr «herausgefahren» wurde. Da die entsprechenden Stellen nicht besetzt werden konnten, ging die Zahl der Vollzeitstellen zurück. Der Fahrplan musste mittels Überzeit und Aushilfen gewährleistet werden, was höhere Kosten zur Folge hatte. Infolge Personalmangels zeigt sich bei den VB ein ähnliches Problem wie beim städtischen Personal und wie bei vielen anderen Firmen auch. Wie überall sonst waren auch die VB von den höheren Energiepreisen betroffen. Unschön sind die erst jetzt bekannt gewordenen Forderungen von rund CHF 270'000 Wartungsgebühr über vier Jahre für das Ticketvertriebssystem Atron. Eine jährliche Rückstellung hätte getätigt werden können. Die GPK dankt den VB für ihren Bericht und die Beantwortung der Fragen.

Fehr Erich, Stadtpräsident: Während der letzten drei Monate 2022 stiegen die Passagierzahlen der VB über das Vorpandemieniveau an. Der Ende 2020 eingeführte Fahrplan mit teilweise neuen Linienführungen und einem ausgebauten Angebot hat seine Tauglichkeit unter Beweis gestellt. Rückgänge der Passagierzahlen sind nur auf Linien mit Baustellen festzustellen. Bern hat übrigens auf seinem Stadtnetz das Vorpandemieniveau noch nicht erreicht. Der Einbruch während der Pandemie war in Bern auch grösser als in Biel. Dies hat mit der Wirtschaftsstruktur zu tun. Biel hat viel mehr industrielle Arbeitsplätze, Heimarbeit ist da viel weniger möglich. Entsprechend waren auch während den Lockdowns in Biel mehr Leute unterwegs und die Passagierzahlen stiegen schneller wieder. Bern verfügt hingegen über viele Stellen in Verwaltungsbüros. Die SBB beispielsweise liessen ihr Verwaltungspersonal sehr lange zuhause arbeiten und müssen nun die Leute fast schon mit Zwangsmassnahmen in die Büros zurückholen. Die wirtschaftliche Struktur in Biel ist für die VB besser.

Noch ein letzter Hinweis: Sie haben alle eine Einladung zur Informationsveranstaltung der VB erhalten. Falls noch nicht getan, melden Sie sich an. Die Mitarbeitenden der VB freuen sich auf Ihre Teilnahme.

Le Conseil de ville prend connaissance du rapport de gestion, du rapport financier et du compte annuel 2022 (rapport de révision inclus) des Transports publics biennois (Tpb).

19. 20230122 Contrôle des prestations 2022 de la société CTS S.A.

Suter Daniel, au nom de la Commission de gestion: La société CTS S.A. qui appartient à 100% à la Ville est essentielle pour Bienne. D'une part parce qu'elle gère nos bâtiments et exploitations les plus emblématiques que sont la Maison du Peuple, le Palais des Congrès, la Tissot Arena, la Plage, sans oublier les places d'amarrage et les vestiaires de de Vigneules. Elle gère ces sites à son compte sur la base d'un bail à fermage pour un loyer d'environ 3 millions de fr. avec une garantie de déficit de la ville de 4,6 millions de fr., conformément à une convention de 2018. Celle-ci vise à assurer le financement de prestations d'intérêt public que sont la piscine et la plage, celle-ci d'ailleurs largement bénéficiaires l'année passée grâce à la météo clémente. Mais aussi, la patinoire, une offre de salles pour les organisations d'intérêt public ainsi que des infrastructures de stades pour les clubs de sport à des tarifs raisonnables. Avec ces infrastructures, la CTS génère un revenu d'une part par des locations

durables, notamment celles de la Maison du Peuple ou de la maison tour du Palais des Congrès. D'autre part, elle gère des entreprises qui, hormis celles d'intérêt public déjà citées, sont censées être profitables. Tous ces domaines ont été largement déficitaires ces deux dernières années, en raison du COVID. Pour la location des salles, la rentabilité est également plombée par les rabais auxquels ont droit les organisations locales.

Puisqu'un malheur ne vient jamais seul, les résultats de la CTS ont été plombés par cet autre phénomène qui pèse sur l'économie mondiale, la guerre en Ukraine et la hausse du prix de l'énergie qui en résulte. Cette charge ayant augmentée de 15% entre 2021 et 2022 pour atteindre environ 2 millions de fr. Une péjoration supplémentaire est attendue pour 2023, puisque le contrat de fourniture d'électricité pour la Tissot Arena a pris fin le 31.12.2022, au point où la convention sur la couverture du déficit passée avec la Ville pourrait ne plus suffire. Les fonds propres de la CTS se trouvent au plus bas. Manifestement, au-delà des mesures d'économie d'énergie en partie déjà prises, la participation de tous les clients et utilisatrices de la CTS sera nécessaire pour aider à résoudre le problème. Ce problème se pose surtout à la Tissot Arena, particulièrement énergivore. L'installation photovoltaïque, qui se trouve sur son toit, profite à la seule ESB, qui en est la propriétaire. Dans le seul domaine de la glace, la Tissot Arena a subi en 2022 un déficit de 1,15 millions de fr. contre 565'000 fr. en 2021, y compris la contribution du HC Bienne qui peut varier entre 500'000 fr. et 800'000 fr. par année, selon le succès sportif. Dans un tel contexte, le retard des décomptes de frais des années 2021 et 2022 pour la PPE de la Tissot Arena dont il est question dans le rapport apparaît comme plutôt anecdotique. Ces décomptes devraient d'ailleurs être prêts prochainement, en espérant qu'ils ne réservent pas de surprises trop négatives. Le tout aboutissant à une perte minimale comptabilisée de 155 fr., après prise en compte de revenus extraordinaires de 710'000 fr. et, surtout, de la garantie de déficit par 4,682 millions de fr., garantie sollicitée donc à 100% comme si souvent ces dernières années, alors que, renseignements pris, il restait semble-t-il il y a dix ans encore régulièrement des marges entre 700'000 fr. et 800'000 fr. en faveur de la Ville.

En conclusion, le défi est lancé à la CTS, à son Conseil d'administration, à sa direction, sous la nouvelle conduite depuis bientôt un an de Madame Eleonora Stückrad et aux collaboratrices et collaborateurs, pour conduire cette entreprise, complexe il faut l'admettre, dans des eaux financièrement supportables pour la Ville. Une aide supplémentaire ne pouvant raisonnablement être attendue de ce côté-là. La CDG les remercie sincèrement pour tout le travail accompli l'année passée et leur souhaite bon vent pour la suite.

Pour finir encore une bonne nouvelle qui concerne déjà l'année courante et qui a été communiquée il y a quelques semaines mais qu'il vaut la peine de répéter dans ce contexte: l'admissibilité de la déduction de l'impôt préalable pour la Tissot Arena, selon l'arrêt du Tribunal fédéral du 03.04.2023, qui oblige l'Administration fédérale des contributions (AFC) à verser à la Ville de Bienne un remboursement de l'impôt préalable à hauteur de quelque 4,8 millions de francs, montant versé dans le compte spécial Tissot Arena et qui n'aura donc pas d'effet sur les résultats du compte financé par les impôts.

Widmer Patrick, au nom du Groupe UDC/Les Confédérés: Ce soir, je vois que tout le monde se félicite car tout est magnifique. Je vais quant à moi attirer vos foudres.

Le rapport du Conseil municipal concernant l'activité de la CTS défend le fait que cette entreprise travaille magnifiquement bien mais que la difficile situation énergétique et le COVID ont fortement impacté ses charges. Le fait que le contrat d'approvisionnement en électricité arrivait à échéance à fin 2022, et sous la pression d'ESB, la CTS a mal analysé la situation et conclu un nouveau contrat au jour où le prix de l'énergie était au plus haut, soit 43 ct/kWh. Si on analyse les tarifs pour les industries et grandes entreprises avec une consommation supérieure à 500'000 kWh, soit des gros consommateurs auprès de BKW, qui est un grand fournisseur pour ESB, nous constatons qu'en 2022, le prix du kWh se situait selon le type d'énergie entre maximum 13,12 ct et minimum 9,62 ct. Les tarifs 2023 sont quant à eux identiques. Tout en sachant que CTS est une entreprise dont la Ville de Bienne est actionnaire à 100% et qu'ESB est une entreprise municipale autonome depuis le 1^{er} janvier 2013, il est facile de constater que le principe des vases communicants a été appliqué au détriment des locataires de cette place. C'est la raison pour laquelle CTS a tenté de faire avaler la couleuvre aux locataires (HC Bienne, FC Bienne, CP Bienne, etc) par une augmentation ponctuelle exorbitante. Par exemple, pour le CP Bienne, qui loue la glace à raison de 46'000 fr. par année environ, le surcoût pour 2023 aurait été de 102'700 fr., qui correspond à un montant au-delà du budget annuel du club. La menace a même été formulée par le président du Conseil d'administration de CTS que si les locataires ne respectaient pas cette demande, CTS pourrait être mise en faillite d'ici fin mai 2023. Une entreprise à 100% municipale pour laquelle la Ville garantit le déficit, c'est difficile à concevoir. Les clubs ont des contrats de location, qui ne sont pas à échéance, et ces tarifs comprennent les frais d'énergie, les locataires ne sont pas entrés en matière. À aucun moment nous lisons dans le rapport la problématique citée mais bien au contraire, on préfère faire croire que tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes! Cela me laisse penser que si la CTS était une entreprise privée, il y aurait bien longtemps qu'elle n'existerait plus. Je me permets de me poser la question si la Direction est à même de gérer cette entreprise de manière économiquement acceptable. Le Groupe UDC/Les Confédérés prend connaissance du rapport du Conseil municipal en mentionnant un grand étonnement quant à la gestion de cette entité et la façon dont on communique.

Stocker Julien, Fraktion GLP+: Der Gemeinderat bezeichnet in seinem Bericht das Fundament der CTS SA als gut. Die finanziellen Auswirkungen kommen in erster Linie durch den erhöhten Energiepreis zustande. Der Gemeinderat spricht von einem Betriebsergebnis von minus CHF 2,4 Mio. Dabei sind jedoch sämtliche Finanz- und ausserordentlichen Effekte sowie der Pachtaufwand von CHF 2,9 Mio. ausgeklammert. Das gesamte Defizit beläuft sich auf fast CHF 4,7 Mio. 2021 betrug das Defizit CHF 4,6 Mio. Der Anstieg im Energieaufwand macht einen Betrag unter CHF 300'000 aus. Die Schlussfolgerung des Gemeinderats bezüglich des Fundaments ist mit einer Defizitgarantie nicht sachgerecht. Die Tissot Arena weist ohne den Pachtaufwand ein Betriebsergebnis von ungefähr minus CHF 1,1 Mio. auf. Bereiche der CTS SA, welche nicht gewinnbringend sind, werden aus der Stadtkasse subventioniert. Bei einem Nettoerlös von CHF 6,8 Mio. ist ein Defizit von CHF 4,6 Mio. jedoch unverhältnismässig. Uns ist ausserdem aufgefallen, dass teilweise subventionierte Bereiche, welche auch anderweitig verfügbar sind, defizitär sind. Dies betrifft beispielsweise den Sport- und Freizeitbereich im Kongresshaus. Darunter verstehe ich in erster Linie das Fitnesscenter. Die Fraktion GLP+ sieht hier Handlungsbedarf. Unsere Kritik richtet sich nicht in erster Linie an die CTS SA. Uns ist auch klar, dass die CTS SA die Tissot Arena pachtet und die erwartete Nachfrage nach den dortigen Lokalitäten nicht erfüllt wurde. Zusammen mit der CTS SA ist

jedoch der Gemeinderat in der Pflicht, auf das Betriebskonzept Einfluss zu nehmen und defizitäre Angebote, die es auch andernorts gibt allenfalls nicht mehr weiterzuführen.

van der Meer Marion, Fraktion Grünes Bündnis: Dem Stadtrat liegt ein Bericht zum Leistungscontrolling vor obwohl es sich meiner Ansicht nach um einen Geschäftsbericht handelt. Die Herren Stocker und Widmer sind zu Recht auf die betrieblichen Risiken der CTS SA eingegangen. Zusammengefasst besteht ein langfristiges und für 2023 mit den gestiegenen Stromkosten ein kurzfristiges Risiko. Die Tissot Arena ist tatsächlich eine ökonomische und ökologische Langzeitbelastung. Die Optimierung der Videoüberwachung beispielsweise, hat die Stadt Biel 2022 CHF 250'000 gekostet. Nichtsdestotrotz bewirtschaftet die CTS SA wichtige Einrichtungen für die Bieler Bevölkerung, sei es im Sommer das Strandbad oder im Winter das Eisstadion und dies tut sie mit einem jeweils sehr freundlichen Personal. Die Fraktion Grünes Bündnis wünscht dem Verwaltungsrat und der neuen Geschäftsführerin, Frau Stückrad viel Energie und Erfolg bei der Lösungsfindung zu den aktuellen Herausforderungen.

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: Un grand merci pour ce rapport. Il semble que ce bateau ait retrouvé une équipe à ses commandes, ce qui est réjouissant. Comme cela a déjà été évoqué, la flambée des coûts énergétiques est un peu moins réjouissante. De manière un peu naïve peut-être, une synergie avec ESB ne pourrait-elle pas être trouvée en terme de coût de l'énergie ou comment la CTS va-t-elle pallier ce coût énergivore. Il n'y a malheureusement pas eu de miracle à la Tissot Arena ni dans les autres bâtiments afin de pallier à ces pertes financières, ce qui est très regrettable.

Fehr Erich, Stadtpräsident: Zum Geschäftsjahr 2022 gibt es sowohl Positives als auch Negatives zu sagen. Die Energiekostenthematik gehört jedoch zum Geschäftsjahr 2023. Frau van der Meer, ich werde Ihre netten Worte an die Mitarbeitenden der CTS SA gerne weiterleiten. Das Leistungscontrolling beinhaltet detaillierte Angaben zu den einzelnen Angeboten und wurde auf vielseitigen Wunsch seinerzeit in den Bericht aufgenommen. Diese Angaben gehen über diejenigen eines gewöhnlichen Geschäftsberichtes hinaus.

Anfangs 2022 litt die CTS SA noch unter den Einschränkungen der Coronapandemie. Das Seminar- und Veranstaltungsgeschäft benötigte eine gewisse Zeit bis es wieder Fahrt aufnahm. Heute ist der Buchungsstand gut. Anfang November 2023 wird an der Esplanade ein neues Viersternhotel eröffnet. Für die Nutzung des Kongresshauses ergeben sich dadurch neue positive Perspektiven.

Die Pandemie hat die Reserven der CTS SA aufgefressen. Die CTS ist im alleinigen Eigentum der Stadt Biel und konnte keinen Anspruch auf Gelder des Bundes zu den Pandemiemassnahmen geltend machen. Die CTS SA hat immer den Anspruch nur in letzter Instanz für zusätzliche Gelder nachzufragen. Die Defizitgarantie ist kein Blankocheck. Die Stadt Biel ist nur im vertraglich vereinbarten Rahmen zahlungspflichtig. Falls Ansprüche die darüber hinausgehen nicht bezahlt werden, geht die CTS SA Konkurs. Die CTS SA ist eine Aktiengesellschaft nach Obligationenrecht (OR; SR 220) und keine öffentlich-rechtliche Gesellschaft wie beispielsweise die Verkehrsbetriebe.

Herr Stocker, ich komme zu Ihren Berechnungen: Die CTS SA bezahlt für die beanspruchten Objekte einen Pachtzins. Dieser wird von der Stadt Biel aus mehrwertsteuerlichen Gründen subventioniert und stellt ein Nullsummenspiel dar. Diesen als Messgrösse für das Defizit heranzuziehen ist falsch. Übrigens konnten in einem Leitscheid gegen die eidgenössische Steuerverwaltung rund CHF 5 Mio. aus der Mehrwertsteueroptierung in der Tissot Arena herausgeholt werden. Darauf bin ich stolz! Ursprünglich wurde die CTS wie sie heute besteht geschaffen, um mit den Gewinnen aus dem seinerzeit tätigen Casino die Verluste aus den gemeinwirtschaftlichen Leistungen zu decken. Um dies nachvollziehbar vorzuweisen, wurde seinerzeit die neue Einheit geschaffen. Deshalb werden Gelder, rein buchhalterisch, hin- und hergeschoben.

Zu den Energiekosten: Der Stromeinkauf war unbestritten extrem schlecht. Die Idee, dass dies mit der Rechtsform der CTS SA oder mit deren Beziehung zum ESB (Energie Service Biel/Bienne) zu tun hat, ist falsch. Wenn die Tissot-Arena eine Dienststelle der städtischen Verwaltung wäre und den Strom auf dem freien Markt beschafft hätte, wäre das Resultat dasselbe. Die Frage bleibt, ob es 2015 richtig war, für die Tissot Arena die Option des freien Marktes zu wählen. Damals empfahlen alle Beteiligten im Energiesektor, für ein Objekt wie die Tissot Arena den freien Markt zu wählen. Im Sommer 2022 kam dann der Hinweis von denselben Beteiligten, dass eine illiquide Situation bestünde. Die Frage war nicht mehr die Höhe des Strompreises, sondern die Verfügbarkeit. Den Nutzenden der Tissot Arena wurde nur ein Teil der gestiegenen Kosten verrechnet. Deren Beteiligung an den gestiegenen Kosten für die Inanspruchnahme des Angebots in der Tissot Arena ist angemessen. Keinesfalls wurden die gesamten Mehrkosten auf die Vereine abgewälzt. Die veränderte Situation bedingt, dass alle Beteiligten gemeinsam nach Lösungen suchen. Schlussendlich beeinflussen die Nutzenden das Ausmass der durch sie verursachten Kosten.

Widmer Patrick, au nom du Groupe UDC/Les Confédérés: Monsieur le Maire, je trouve qu'un rapport annuel est un document stratégique d'une entreprise. Le fait que dans ce document on ne note rien du tout de la problématique alors que l'on sait que l'on fonce dans un mur, n'est pas normal. Personnellement, si je fais cela dans mon entreprise, le Conseil d'administration va me dire de partir. L'année prochaine on recevra un rapport qui nous dira que les augmentations des coûts de l'énergie ne sont pas normales, c'est juste pas professionnel. De plus, expliquez-moi pourquoi le jour où le contrat a été signé était le jour où le prix du kWh était à son maximum et le lendemain ce dernier était 5 fois plus bas. S'agit-il d'un pur hasard? J'ai de la peine à le croire. On peut faire comme s'il n'y avait pas de problème et je trouve que la gestion d'une société de la sorte n'est pas sérieuse.

Stocker Julien, GLP: Mir fehlen genauere Auskünfte zum Bereich Fitness. Ist es notwendig ein defizitäres Angebot, welches auch auf dem freien Markt erhältlich ist, zu subventionieren? Wie sieht die Zukunft mit den grossen Leerständen in der Tissot Arena aus? Ich finde das Defizit der CTS SA von CHF 4,5 Mio. trotz Subventionen hoch. Ist das nachhaltig?

Fehr Erich, Stadtpräsident: Herr Stocker, der Fachmarkt und das Parking der Tissot Arena gehören nicht der Stadt Biel, sondern dem privaten Investor Innoland AG. Die Stadt Biel ist Eigentümerin der Sportinfrastrukturen Eisstadion, Trainingsfeld, Curlinghallen, Fussballstadion und der vier Fussballtrainingsfelder. Der 1. Stock über

dem Fussballstadion mit Kino, Bowling und Fitnesscenter ist ebenfalls in Privatbesitz. Der Investor, Innoland AG muss sich mit den von Ihnen erwähnten Leerständen herumschlagen. Lange fiel das Problem finanziell nicht ins Gewicht.

Ihre Aussage zum Defizitbetrag ist falsch. Sie müssen mit dem Nettodefizit rechnen. Das Netto-Betreffnis richtet sich nach den politischen Vorgaben wie beispielsweise die Vereinsrabatte im Kongresshaus. Über diesen Betrag muss diskutiert werden. Das Fitnesscenter im Kongresshaus war bis auf die Pandemiejahre grundsätzlich immer gewinnbringend. Die neusten Zahlen weisen wieder in die Gewinnzone. Das Fitnesscenter leistet einen Beitrag damit die Stadt Biel weniger Defizit decken muss. Schliesslich verfügt das Fitnessangebot zusammen mit dem Schwimmbad über ein Alleinstellungsmerkmal, das nicht jeder Konkurrent bietet. Falls das Fitnessangebot im Kongresshaus nicht mehr in der Gewinnzone tätig ist, kann durchaus über eine Schliessung diskutiert werden.

Herr Widmer, die Entwicklung der Strompreise ist frustrierend, da sind wir uns einig. Ihr Gefühl, seinerzeit sei mit den eingegangenen Vereinbarungen etwas nicht sauber gelaufen, ist falsch. Nicht nur die Tissot Arena sondern auch die Industriebetriebe im Bözingenfeld haben solche Verträge abgeschlossen. Mich ärgert dieser Entscheid von damals massiv aber er betrifft uns nicht allein.

Le Conseil de ville prend connaissance du rapport sur le contrôle des prestations 2022 de la société CTS – Congrès, Tourisme et Sport S.A.

20. 20230127 Contrôle des prestations 2022 de la société Parking Bienne S.A.

Torriani Isabelle, au nom de la Commission de gestion: Il a été pris connaissance du rapport avec intérêt et le Conseil municipal en est remercié. La société Parking Bienne S. A. exploite trois parkings, celui de la Gare, du Palais des Congrès et de la Vieille Ville. Le chiffre d'affaires des trois parkings continue d'augmenter depuis la crise COVID et est passé de 485'710 fr. à 3'776'885 fr. On constate donc une augmentation pour chacun des trois parkings mais la plus conséquente concerne celui du Palais des Congrès avec 25,8%. Dans ces parkings divers travaux sont encore prévus afin d'améliorer la sécurité, la commodité et pour assurer l'entretien en raison du vieillissement des installations. Le projet d'améliorer le réseau de téléphonie mobile dans les parkings couverts a aussi déjà démarré. D'autre part, selon le rapport, la mise en service d'une installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment de tête du Parking de la Gare est prévue cette année encore. La Commission de gestion se demande quand, plus exactement cette mise en service aura lieu.

Steinmann Alfred, Fraktion SP/JUSO: Die Einnahmen der Parkhäuser sind etwas angestiegen, was auf eine bessere Auslastung schliessen lässt. Ich fragte die Finanzdirektion wie stark sie 2022 ausgelastet waren und rege an, nicht nur die Finanzaufgaben zu publizieren, sondern auch die Auslastung der Parkhäuser in Prozent. Vielleicht gäbe es auch Auswertungen über die Auslastung gestaffelt nach Wochentagen und Tageszeiten. Ich bin gespannt, ob der Gemeinderat dazu nähere Angaben machen kann. In Zukunft wäre es sinnvoll, wenn die Auslastung der drei Bieler Parkhäuser im Bericht ausgewiesen wird. Das Ziel ist, die Parkhäuser besser

auszulasten und dafür Oberflächenparkplätze der Bevölkerung und den Restaurants als Freiraum zu übergeben. Ich bedanke mich bei der Finanzdirektion für den Bericht.

Feurer Beat, Direktor Finanzen: Die Auslastung der einzelnen Parkplätze zu beziffern, ist im Moment technisch leider nicht möglich. Die Auslastungsziffer der einzelnen Parkhäuser kann ebenfalls nicht erhoben werden. Die Parkhäuser werden zwar elektronisch überwacht und die freien oder belegten Parkplätze mit grünen und roten Positionslichtern angezeigt, diese Daten werden aber nicht zur Auswertung zurückgemeldet. Die Auslastung der Parkhäuser kann über die Anzahl der Plätze und somit der möglichen Einnahmen mit den tatsächlich erwirtschafteten Einnahmen ausgerechnet werden. Im Bahnhof Parking beispielsweise ist jedoch rund ein Viertel der Parkplätze fest vermietet. Wie stark diese Plätze ausgelastet sind, bleibt offen. Im Moment gilt in allen Parkhäusern der Tarif von CHF 1.30 pro halbe Stunde, der mit einer Tagespauschale von CHF 29.70 gedeckelt ist. Eine exakte Auswertung der genauen Parkzeiten ist technisch nicht möglich. Sinnvoller wäre zu wissen, wann die Spitzenzeiten der Auslastung erreicht werden. Allenfalls könnte der Tarif auf die unterschiedlichen Auslastungszeiten angepasst werden, beispielsweise tiefere Tarife bei geringer Auslastung und höhere zu Spitzenzeiten. Die Frage muss jedoch auf politischer Ebene entschieden werden. Im Moment werden mit der Pächterin, Apcoa, Möglichkeiten für eine Auswertung der Auslastung abgeklärt.

Loderer Benedikt, Fraktion Grünes Bündnis: Wer über die Auslastung von städtischen Parkhäusern diskutiert, hat nicht verstanden, für welchen Zweck sie gebaut wurden. Es geht nicht um die Auslastung, sondern um die Kaufkraftlenkung. Die Parkhäuser in der Innenstadt haben den Auftrag, möglichst viele Kunden ins Zentrum zu holen. Bei fehlenden Parkmöglichkeiten in der Innenstadt würden diese sonst Parkplätze und Infrastruktur an der Peripherie nutzen. Eine gute Auslastung ist gar nicht nötig, einzig die Spitzenzeiten müssen abgedeckt werden. Jedes der Parkhäuser ist bis auf den Samstagvormittag jeweils halb leer.

Le Conseil de ville prend connaissance du rapport du Conseil municipal du 17 mai 2023 concernant l'exécution des tâches confiées à la société Parking Bienne S.A. conformément au Règlement concernant la société Parking Bienne S.A.

21. 20230114 Rapport d'activité 2022 / Energie Service Biel/Bienne (ESB)

Vouillamoz Naomi, au nom du Groupe Alliance Verte: En 2023, il y a deux catégories de société énergétique et je reviens un peu sur cette question des prix de l'énergie. Il y a celle qui présente des résultats exceptionnels pour l'année 2022 et celles qui présente un résultat financier en recul. Les BKW font partie de la première catégorie avec un chiffre d'affaire de plus 46% et un bénéfice net de 700 millions de fr. passé, réalisé grâce à du trading de l'énergie sur les marchés à court terme. Les BKW se sont désolidarisés de leur mission primaire, à savoir produire localement et distribuer de l'énergie pour les besoins de la population locale pour faire de leur priorité la réalisation du profit maximum sur la revente d'une énergie devenue rare et cela au détriment de la population en lui imposant au passage un impôt indirect scandaleux. ESB fait partie, et j'en suis très heureuse, de la deuxième catégorie,

avec un bénéfice en recul parce que je cite: *«ESB n'a pas pu profiter des prix élevés sur les marchés car ses propres usines servent exclusivement à assurer l'approvisionnement de base.»* La mission d'ESB doit rester exclusivement celle-ci. J'ai eu du mal avec le commentaire de Thomas Bähler, président du Conseil d'administration: *«Nous n'avions évidemment pas prévu que la crise prenne cette ampleur et cette vitesse»*.

J'avais déposé, en septembre 2021, une interpellation dans ce Parlement qui posait la question de la stratégie ESB et de la Ville face au risque de pénurie d'énergie. On m'avait répondu que tout allait bien. La crise était prévisible et elle sera durable. Le rapport financier d'ESB mentionne timidement, je cite: *«La grande volatilité des prix de l'énergie constitue la principale incertitude de l'exercice à venir. L'autre incertitude réside dans l'évolution des prix des matériaux»*. Pour moi, ces informations méritent la page de titres à des fins de sensibilisation. Ce n'est pas une crise de l'énergie mais un changement de paradigme. Pour rappel, la prévision pour l'approvisionnement en gaz et en pétrole de l'UE. Il y a un risque avéré de déficit de moins 40% en 2025 déjà pour le gaz, en fonction de l'évolution avec la Russie et de moins 30% pour le pétrole et là, c'est structurel car l'Europe est principalement fournie par des pays qui sont sur leur déclin, qui est irréversible. Ces rapports ont été financés par le Ministère de la défense en France. J'ai des graphiques qui sortent de ces rapports si cela vous intéresse. Il ne s'agit encore pas tout à fait de fondamentalistes errants. Les rapports ont été établis par des spécialistes reconnus de l'industrie du Oil & Gas, à partir des bases de données de Restad Energy qui est une société d'intelligence économique en Norvège et qui a dans son porte-folio la quasi-totalité des puits de pétrole et de gaz dans le monde. J'aurais tendance à donner de la crédibilité à ces rapports. Il va donc y avoir des répercussions directes sur la disponibilité et donc aussi le prix des matériaux.

Une étude de 2022 «Metals for Clean Energy» qui est basée sur les stratégies officielles de transition des pays de l'UE, qui montre que 80% de l'explosion de la demande des métaux pour la transition sont imputables à la voiture électrique et à ses batteries. Il n'y aura pas suffisamment de ressources accessibles pour mener les projets de transition de mobilité électrique tels qu'ils sont prévus. Si j'ose me permettre un conseil à ESB, il ne sert à rien d'installer des bornes de recharges individuelles pour des voitures électriques individuelles. La mobilité de demain sera inévitablement une mobilité partagée. Je conclus avec une perspective financière: le mois dernier Lazard qui est une banque d'investissement de référence dans le monde financier a publié une lettre aux décideurs, qui alerte sur les risques de conflits géopolitiques et ruptures d'approvisionnement des matériaux critiques associés aux questions de la transition. Pour que la finance se réveille enfin sur ces sujets, je pense qu'on peut dire que la situation est sérieuse, si ce n'est critique. Il ne tient qu'à nous de décider de faire volte-face.

Kilezi Ruth, au nom du Groupe PSR: Nous remercions le Conseil municipal de son rapport que nous avons lu avec attention. Malheureusement, certains points ne sont pas clairs et méritent quelques précisions. Ainsi, nous savons de manière générale qu'ESB a augmenté drastiquement ses prix de fourniture l'année passée et en particulier les prix du gaz. La question qui se pose est celle de savoir comment ESB répercute la hausse de ces coûts d'approvisionnement sur ses propres prix. Qui paye? Est-ce tous les clients ou est-ce que les clients privés sont traités de la même manière que ceux d'entreprises ou que l'Administration de la Ville? Cette répercutions

de la hausse des coûts de fourniture, à combien s'élève-t-elle pour la Ville? Qui prend en charge ces suppléments? Est-ce qu'ESB offre des prix préférentiels à certaines entreprises, comme par exemple à la CTS?

De plus, à la page 29 en annexe 7, il est mentionné que les revenus liés au gaz se montent à 71'377 fr. Qu'en est-il des charges d'approvisionnement et de l'évolution de la marge. Il serait intéressant d'avoir un comparatif de cette marge sur les trois à cinq dernières années. À la page 30, en annexe, le détail des charges d'approvisionnement par secteur n'est pas mentionné par conséquent, nous ne voyons ni les chiffres des charges du gaz ni ceux de la marge. Comment vérifier ainsi les propos du directeur Monsieur Binggeli cités dans l'extrait du rapport financier 2022, qui déclare qu'ESB n'a pas généré de bénéfice supplémentaire lié au gaz.

Pour conclure, la page 11 nous renseigne sur les principes de présentation des comptes. Nous voyons que les comptes sont publiés selon les règles du code des obligations. Ne serait-il pas plus judicieux de les tenir selon le standard Swiss GAAP RPC qui est une norme qui fournit une meilleure transparence. Dans l'attente qu'une réponse plus détaillée puisse être communiquée, nous vous remercions.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: 2022 war für den ESB ein sehr schwieriges Jahr. Die Nachfrage ist nach Beendigung der Pandemiemassnahmen angestiegen, ausserdem beeinflusste der Ukrainekrieg die Preisentwicklung sehr stark. Die Stadt Biel ist mit dem Preisanstieg noch relativ glimpflich davon gekommen. Der ESB verfolgt seit einigen Jahren die Strategie, den Energiebedarf durch einen hohen Anteil an Eigenproduktion von heute 43% sicherzustellen. Durch die tieferen Produktionskosten konnte der Preisanstieg für die Kunden eingedämmt werden. Bezüglich der Fragen zum Gas wäre ich um eine frühzeitige Einreichung froh gewesen. Beim Gas ist der ESB dem Markt ausgeliefert. Im Moment sind die Preise wieder tiefer und der ESB gibt die Einsparungen sofort an die Kunden weiter. Der ESB verdient keinesfalls unverhältnismässig an einem erhöhten Gaspreis. Frau Vouillamoz, ich bin mit Ihnen einig. Die Preise werden sicherlich wieder fallen aber dass sie sich auf dem Niveau von vor der Krise bewegen, wird nicht der Fall sein. Wir werden weiterhin mit Mangellagen zu kämpfen haben. Ich danke Ihnen allen für das Verständnis und die Geduld, welche Sie dem ESB entgegenbringen. Ich hoffe, dass wieder ruhigere Zeiten auf uns zukommen.

Le Conseil de ville de Bienne prend connaissance du rapport de gestion et du rapport financier 2022 d'Energie Service Biel/Bienne (ESB). Par la même occasion il prend connaissance du rapport d'activités 2022 d'ESB qui rend compte de la mise en œuvre de la stratégie de propriétaire d'ESB.

22. Postulat urgent 20230086, Wächter Olivier, UDC, «La Ville de Bienne doit rester neutre dans le conflit entre l'Ukraine et la Russie»

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat et de le radier du rôle comme étant réalisé.

(Texte et réponse du Conseil municipal, voir annexe n° 1)

Wächter Olivier, UDC: Pour rappel, mon postulat urgent demande au Conseil municipal de refuser toute demande de soutien, jumelage, drapeau ou toute autre action en faveur soit de l'Ukraine, soit de la Russie pendant la durée du conflit. Lorsque j'avais défendu l'urgence de ce postulat, il y a environ trois mois, j'avais indiqué espérer ne pas avoir à le traiter. Malheureusement, le conflit est toujours d'actualité. Le concept de neutralité suisse, concept historique et reconnu de tous, a permis bien souvent de résoudre et apaiser des conflits tout en apportant une aide logistique, humanitaire et notre expérience du consensus typiquement helvétique. Malheureusement, comme vous le savez, l'Union européenne et le Président Zelensky semblent l'avoir oublié et nous attaquent ouvertement en critiquant ce principe fondamental de la Suisse, celui de la neutralité. Mais, à Bienne comme ailleurs en Suisse, l'UDC veille. Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil municipal de sa réponse claire et détaillée sur ce sujet. Il indique avoir suivi le Conseil fédéral et son communiqué de presse en mars 2022, en hissant de manière temporaire le drapeau ukrainien sur la Maison Bloesch. Ces deux actes sont clairement interprétés par l'UDC comme une violation du principe de la neutralité suisse. C'est pour cela, que l'UDC biennoise avec le soutien de l'UDC bernoise et suisse a déposé ce postulat urgent. Toutefois, ledit drapeau a été enlevé et n'est plus réapparu. À notre sens, il est logique qu'aucun drapeau d'un pays en guerre ne soit dressé sur la Mairie. Les drapeaux biennois, suisses et bernois sont très bien à la Maison Bloesch, tout comme le drapeau de notre club phare et adoré le EHC Biel-Bienne durant les finales de Play-off cette saison. On pouvait d'ailleurs lire dans le journal Biel Bienne du 25 avril 2023 mon avis à ce sujet.

Dans sa réponse, le Conseil municipal indique également avoir cosigné la déclaration du Conseil des communes et régions d'Europe sur ce thème. L'intention de vouloir demander la fin de la guerre est noble. C'est à dire le retrait des troupes russes officielles ou wagneriennes car aujourd'hui on ne sait plus trop qui est qui. Toutefois, n'oublions pas que la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne et n'est pas prête à le devenir. Là encore, l'UDC veille. Concernant la volonté de jumelage et de rapprochement, volonté de soutien aux civils, d'aide logistique ou de reconstruction après le conflit ou de partage de nos expériences en amont ou pendant le conflit, notamment en matière de bilinguisme pour une région comme Odessa qui est une région bilingue aussi, nous avons constaté que ce projet pourrait ou devrait se faire avec d'autres communes. Cela demanderait un soutien de l'Ambassade ukrainienne afin de faire cela de la meilleure des façons. Actuellement, il n'y a encore rien de concret pour notre groupe parlementaire. De ce fait et dans un esprit de compromis, notre groupe peut vivre avec l'adoption de ce postulation urgent et sa radiation du rôle comme étant réalisé comme cela est proposé par le Conseil municipal. Toutefois, si le drapeau ukrainien réapparaissait sur la maison Bloesch ou le drapeau russe, mais cela je ne le pense pas, ou si des actions de soutien sont actionnés par la Ville de Bienne, nous serions obligés de refuser la proposition du Conseil municipal. Bien entendu, nous nous réservons, par la suite, en cas de danger et lorsque la volonté de soutien envers Odessa aura pris une forme concrète, le droit d'intervenir à nouveau.

Paronitti Maurice, au nom du Groupe PRR: La conception suisse de la neutralité repose sur deux piliers. Le droit de la neutralité et la politique de neutralité. Le droit de la neutralité énonce que la Suisse ne participe pas à une guerre, qu'elle doit protéger son territoire national et que les belligérants doivent être traités sur un pied d'égalité. La mise en oeuvre de ces obligations, que l'on appelle politique de neutralité, laisse une plus grande marge de manoeuvre pour pouvoir agir au sein de l'alliance des pays

démocratiques. Pour ce faire, nous devons adopter une conception flexible et moderne de la neutralité, tout en conservant son essence juridique. La Suisse, par conséquent, il me semble n'a pas envoyé ses grenadiers de chars combattre au côté des ukrainiens ou des russes et reste ferme sur la remise de matériel militaire suisse à Kiev. En cas de violation flagrante du droit internationale, de la souveraineté et d'intégrité territoriale d'un pays, la Suisse doit prendre clairement position. Elle doit soutenir solidairement les sanctions de l'ONU, de l'OESCE, à laquelle elle appartient ainsi que des principaux partenaires commerciaux et s'opposer ainsi fermement aux contrevenants. La Suisse est partie prenante à toutes sortes de traités pour le maintien de la paix qui prévoient entre autre chose une riposte énergique au gouvernement qui viole les principes fondamentaux du droit international. En l'occurrence, quel que soit ses motifs qui, à mon humble avis ne sont pas acceptables mais qui auraient pu être portés devant des instances de médiation comme l'ONU ou le Tribunal international de la Haye plutôt que de recourir à la guerre. C'est tout de même la Russie qui a agressé un pays souverain sans la moindre déclaration de guerre avec une arrogance qui a consisté à dire; nous allons faire la police dans un pays qui ne vous appartient pas, qui commet des destructions à distance et qui s'en prend très largement à des civils, se salissant ainsi de crime de guerre voir de crime contre l'humanité. On se souvient du Théâtre de Marioupol qui a été délibérément frappé par des missiles russes alors qu'il était visible depuis le ciel et qu'il abritait des enfants. Vous vous souvenez peut-être de ces images où il était marqué «enfants» en lettres gigantesques et en russe. Bilan, presque 600 morts, essentiellement des femmes et des enfants qui pensaient y avoir trouvé refuge. Tout récemment c'est un restaurant bondé de Kramatorsk qui a été frappé volontairement par un missile russe. La liste est longue des frappes aveugles sur des civiles. On se demande pourquoi les russes ne se concentrent pas sur les régiments ukrainiens en pleine contre-offensive et se complaisent dans des crimes de guerre. Au vu de cette situation juridique de fait, au vu de cette sauvagerie et de ce mépris total des règles du droit international auquel la Russie a pourtant souscrit, la Suisse est parfaitement légitimée à prendre parti. Ceci dit, la neutralité suisse peut paraître une illusion pour certains. En effet, une puce tout ce qui a d'helvétique vient d'être découverte dans le Dombass. Elle équipait un drone de reconnaissance russe nommé «Orlan» qui a été utilisé pour signaler des positions ukrainiennes à l'artillerie des agresseurs. Des semi-conducteurs d'au moins deux entreprises suisses ont été signalés sur des missiles Kalibr et Iskander que la Russie déverse sur des centres habités de toute l'Ukraine, délibérément. Vous savez tous que la Russie est en train de faire une sorte de nettoyage ethnique. Officiellement, la Suisse est neutre mais une partie de son industrie continue à produire des microprocesseurs pouvant être utilisés sur une arme, s'agit-il de dérapage? N'est-ce pas là qu'il faudrait plutôt mettre le doigt plutôt que de stigmatiser la bienveillance d'une commune qui marque sa solidarité par un drapeau. Le Groupe PRR suit la proposition du Conseil municipal

Kilezi Ruth, au nom du Groupe PSR: Je me permets de prendre la parole sur ce postulat urgent au nom du Groupe PSR. Je m'exprimerai d'une manière franche et sans prendre de gants, pardonnez-moi si certains se sentiront peut-être inconfortables. J'estime qu'il est nécessaire de soulever quelques points importants à mes yeux. De prime abord, je souhaite préciser que je ne partage pas du tout l'opinion de l'initiant du postulat. À mon sens, il est essentiel de montrer notre solidarité envers les ukrainiens et ukrainiennes. Cette compassion est légitime et si le fait de parer la Mairie des couleurs du drapeau ukrainien permet de symboliser notre soutien à ce peuple, je ne vois pas du tout où est le problème. Dans certaines

thématiques notamment en ce qui concerne la relation des droits humains, la neutralité ne peut pas primer sur le droit à la vie des personnes qui se trouvent en situation de danger. En revanche, cela me fait rebondir sur autre chose. L'élan de solidarité qui a été affiché pour le peuple ukrainien n'a pas été le même pour d'autres peuples fuyant massivement une guerre dans leur pays.

Lorsque la guerre a éclaté en Syrie, il y a de cela quelques années, je ne me souviens pas avoir vu ce même élan de solidarité. Je n'ai pas vu non plus le drapeau de la Syrie flotter sur la Mairie biennoise. Cela vaut également pour l'Éthiopie et le Yémen pour ne citer qu'eux. Depuis des décennies, ces peuples vivent des moments atroces, la misère, etc. Je n'ai vu aucune marque de solidarité à leur rencontre. Aucun de leur drapeau n'a été hissés sur les façades des institutions biennoises. Pourtant, je ne vois pas quelle est la différence entre les réfugiés ukrainiens et syriens. Si ma mémoire est bonne, l'Ukraine est un pays tiers à la Suisse au même titre que le sont la Syrie, la Palestine et d'autres pays où il existe une violation flagrante des droits humains. Alors pourquoi afficher une politique à deux vitesses. Chez les autres on ferme les yeux mais quand il s'agit de l'Ukraine, on déroule le tapis rouge. Deux poids, deux mesures. Si on brandit le drapeau de l'Ukraine sur la Mairie, faisons-le également pour d'autres pays qui vivent des actes d'agressions similaires, telle est ma demande. Dans ce contexte, la neutralité de la Suisse serait respectée. S'agissant du postulat, le Groupe PSR vous recommande de suivre la proposition du Conseil municipal.

Hamdaoui Mohamed, Le Centre: Cher Olivier, je ne résiste pas à la tentation de souligner une extraordinaire incohérence de la part de l'UDC suisse sur la thématique de la neutralité suisse. À l'UDC, votre droit le plus strict est de défendre mordicus la neutralité suisse et vous la glorifiez au point de vouloir la sanctuariser dans une initiative populaire fédérale encore très floue, pourquoi pas. Mais, en même temps à l'UDC suisse, vous refusez toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires suisses et en particulier vous détestez les fameux juges étrangers. C'est là qu'il y a une ironie historique qui pour moi qui aime autant l'ironie que l'histoire me fait m'en délecter. Il faut rappeler que la neutralité suisse n'a pas été décidée par la Suisse de manière souveraine un jour lors de la Landsgemeinde à Ebnet-Kappel après une fête fédérale de lutte. Cela nous avait été imposé par des méchants juges étrangers en 1815 lors du congrès de Vienne lorsque les puissances étrangères qui avaient gagnées les guerres napoléoniennes avaient redessiné la carte de l'Europe. Concernant la Suisse, elles avaient dit plusieurs choses, notamment que l'on a le droit de disposer de frontières sûres et reconnues et aussi que l'on a le droit d'avoir une armée de milice mais à condition que les suisses deviennent neutres. C'était une manière diplomatique de dire: *«Foutez-nous la paix et occupez-vous de vos affaires et pas des nôtres»*. Donc, aujourd'hui vous glorifiez, la neutralité suisse que vous aimez tant qui nous avait été imposée par des puissances étrangères, cherchez l'erreur!. Je me pose la question, en 1815 qu'aurait pensé les Christoph Blocher, Roger Köppel et autres idéologues de l'époque. À mon avis, ils se seraient opposés à la neutralité suisse parce qu'elle aurait été imposée par des juges étrangers. Pour le reste, je n'ai que deux mots à dire «Slava Ukrainia»!

Magnin Nadia, au nom du Groupe Alliance Verte: Peut-être pour commencer, une petite mise au point historique. Alors que la neutralité helvétique est invoquée comme naturelle, nous tenons à rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi. De par son histoire, la Suisse a toujours pris part de manière indirecte aux conflits géopolitiques

qui l'entouraient, comme cela a été le cas par exemple avec le commerce de l'or entre la banque centrale de l'état nazi et la banque nationale suisse. D'autres exemples multiples et indéniables pourraient être cités encore. N'adaptions pas l'histoire à notre convenance. Dans ce conflit en Europe de l'Est, il y a clairement un pays agresseur: la Russie de Poutine. Ce n'est pas un conflit malheureux comme l'écrit l'UDC. Les populations civiles, enfants, femmes et personnes âgées principalement sont systématiquement visées par les forces armées russes. Différentes formes d'aides et de solidarité restent encore possible comme, l'aide humanitaire, l'accueil de blessés et de réfugiés, soutien moral. Le Parlement fédéral a écouté le Président Zelensky durant la session des chambres. La Ville de Bienne doit pouvoir garder sa liberté si elle désire participer à soulager les peines de conflits sanglants. Des engagements du même type pourraient concerner d'autres lieux et pays comme par exemple la Syrie et le Soudan. Le Groupe Alliance Verte va donc suivre le Conseil municipal en adoptant le postulat urgent et en le radiant du rôle comme réalisé.

Briechle Dennis, Fraktion GLP+: Ich finde den vorliegenden Vorstoss beschämend. In Europa, kaum zwei Flugstunden von hier hat ein Staat seinen Nachbarstaat überfallen. Das stellt einen offenkundigen Vorstoss gegen das internationale Recht dar. Die UNO-Charta hält fest, dass kein Staat einen Angriffskrieg auf einen anderen Staat führen darf. Im vorliegenden Fall versucht aber ein grosser Staat seine Macht gegen das Recht durchzusetzen. Die Schweiz als kleiner Staat ist an einer internationalen Ordnung basierend auf dem Recht und nicht auf der Macht interessiert. Ich habe keinerlei Verständnis für den vorliegenden Vorstoss. Ich bin absolut einverstanden damit, dass sich die Schweiz nicht am Krieg beteiligt. Diesen Krieg als «malheureux» Vorfall zu bezeichnen, kann aber nicht sein. Das Volk in der Ukraine steht tapfer für sein Heimatland ein. Diesem Volk zu zeigen, dass der Verteidigung seines Heimatlandes Sympathien entgegengebracht werden, ist das Mindeste und unterstützenswert.

Fehr Erich, Stadtpräsident: Eigentlich wurden alle Antworten, juristischer und moralischer Art bereits gegeben. Im Fall des Angriffs eines Staates auf einen anderen keine Meinung und Haltung zu haben, kann nicht sein. Dies ist kein Verstoss gegen die Neutralität und kein Wunsch, sich am Krieg zu beteiligen. Ich denke, seit Marignano wissen die Schweizer wo ihre Grenzen sind. Herr Hamdaoui, die Neutralität wurde uns nicht von ausländischen Richtern sondern vom österreichischen Politiker Metternich aufgezwungen. Ich verstehe die Überlegungen von Frau Kilezi aus humanitärer Sicht. Aus staatsrechtlicher Sicht ist es nicht dasselbe. Der Angriffskrieg in der Ukraine führt zu einer anderen Sichtweise. Der Gemeinderat nimmt zusammen mit Kanton und Bund die humanitären Verpflichtungen bei bewaffneten Konflikten stets wahr. Ich erinnere an die Unterstützung der Schweiz gegenüber ungarischen und tschechischen Flüchtlingen. Seit dem zweiten Weltkrieg kam ein derart eklatanter Angriffskrieg in Europa nicht mehr vor. Ich bin stolz darauf, dass die Haltung der Stadt Biel offenbar nicht nur die SVP in Biel, sondern auch die kantonale und eidgenössische SVP beschäftigt hat. Das zeigt, dass wir eine klare Haltung haben, welche auch wahrgenommen wurde. Die angedachte Städtepartnerschaft mit Odessa soll ganz klar der Zusammenarbeit für den Wiederaufbau auf technischer Ebene gewidmet sein und erst nach Ende des Krieges umgesetzt werden.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée par le Conseil de ville.

23. Interpellation urgente 20230087, Schlup Nina, JS, Oberle Fabio, JS, Cacciabue Anna Louise, JS, «Projet de construction par le réseau gazier du Mittelland d'un terminal de gaz liquéfié, d'un réservoir de gaz et d'une centrale de réserve»

(Texte et réponse du Conseil municipal, voir annexe n° 2)

Cacciabue Anna Louise, JS: In der vorliegenden Interpellation geht es um den Neubau eines Flüssiggasterminals, eines Gasspeichers und eines Reservekraftwerks durch den Gasverbund Mittelland (GVM), in welchem der ESB Mitglied ist. Uns geht es vor allem darum, herauszufinden, wie der ESB zum Projekt steht und ob allenfalls Handlungen geplant sind. Der Gemeinderat berichtet, dass der ESB mit einer Beteiligung von 7,5% nur ein Minderheitsaktionär des GVM ist und keine Entscheidungshoheit besitzt. Ausserdem wäre das Projekt noch zu weit von einer Realisierungsentscheid entfernt, um eine konkrete Position zu beziehen. Der Gemeinderat weist in seiner Beantwortung auf seine Energiestrategie 2050 hin. Darin wird der Übergang von fossilen zu erneuerbaren Gasen als ein Ziel genannt. Wir hoffen, dass der Gemeinderat und der ESB Mut und Wille zum Klimaschutz haben werden, wenn das Projekt konkret wird. Wir ermutigen den Gemeinderat, die lange Vorlaufsfrist zu nutzen, um eine konsequente und sinnvolle Klimapolitik zu betreiben. Energie- und Klimapolitik zu betreiben heisst nicht, Strategiepapiere zu schreiben und sie dann verstauben zu lassen. Projekte wie das erwähnte müssen kritisch und vorausschauend beurteilt und die Strategie entsprechend angepasst werden. Wir finden bei diesem Projekt besonders wichtig, dass die Anlagen keinesfalls für fossiles Gas genutzt werden. Der Gemeinderat schreibt, dass er keinen Handlungsbedarf gegenüber dem ESB sieht. Er vertraut dem ESB also. Die InterpellantInnen sind von der Beantwortung befriedigt aber nicht gerade beruhigt.

Vouillamoz Naomi, Les Vert·e·s: Je remercie Madame Schlup et les Jusos pour cette interpellation. Un petit mot sur le gaz que l'on appelle naturel pour le rendre plus sympathique qui est rappelons un co-produit naturel du pétrole naturel. C'est un truc à la base compliqué et dangereux à produire que l'on a commencé à exploiter avec les chocs pétroliers. Les foreurs le détestent car il est imprévisible, explose et tue. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore on préfère souvent simplement le brûler. Vous pouvez voir sur GOOGLE EARTH ces grandes torchères avec des flammes éternelles qui sortent de là. Le transport se fait par pipeline sous forme liquéfiée vu que Nordstream I et II sont hors service. L'Europe se rue sur le GNL (gaz naturel liquéfié). Il s'agit de gaz naturel condensé à l'état liquide à -160°C par un procédé respectablement énergivore. Il faut donc des méthaniers pour transporter le GNL sur des mers et des terminaux gaziers pour le réceptionner dans les ports. Le transport terrestre se fait ensuite par train ou camion. Aux USA, champion du GNL, il faut compter deux ans et demi pour construire un méthanier de taille moyenne et entre trois et cinq ans pour construire un terminal gazier quand tout va bien.

Quels sont les pronostics pour l'Europe et la Suisse dans une économie salement secouée, disons cinq à dix ans si tout va bien. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle. Dans cinq à dix ans, il serait préférable que notre consommation ait déjà été réduite drastiquement. Pour l'instant, j'ai vraiment l'impression qu'on ne sait pas où on va. On veut d'un côté la sécurité de l'approvisionnement et réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger mais de l'autre côté on dit que cette infrastructure est nécessaire justement pour pouvoir établir des contrats à long terme avec l'étranger. L'étranger

qui cela dit, en passant, subit la même crise ou changement de paradigme énergétique que nous. Je ne suis pas sûre qu'il continue à nous vendre ces précieuses ressources sur le long terme. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter car l'infrastructure, nous dit-on, est aussi prévue pour fonctionner avec du gaz renouvelable. Nous allons donc ainsi grandement contribuer à la stratégie énergétique 2050 de la Suisse. Pour rappel, le potentiel de production durable de Bio gaz par la biomasse en Suisse a été estimé à 5 térawatt heure. C'est 2% de la consommation totale d'énergie en Suisse ou 15% de la consommation actuelle de gaz. Il va falloir apprendre à fonctionner avec moins. On peut le faire de manière choisie et planifiée. C'est l'option que je préfère ou de manière contrainte et subie qui risque de faire plus de dégâts en particulier pour la démocratie.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Die erwähnte Klimastrategie ist nicht nur ein Papier, das verstaubt. Der ESB erstellt seine Zielnetzplanung entsprechend den Vorgaben aus dem Klimaschutzreglement. Der Gasausstieg ist darin, soweit als möglich per 2050 vorgesehen. Die Umstellung erfolgt jedoch nicht von heute auf morgen. Im Moment werden verschiedene Szenarien geprüft. Die Resultate müssen einerseits für den ESB aber auch für die Kundschaft realistisch sein. Ein Restanteil an Gas wird aber bleiben. Die Idee ist, diesen soweit als möglich durch Biogas zu speisen. Gebiete in welchen weder Wärmepumpen noch Fernwärmeanschlüsse möglich sind, wie beispielsweise in der Altstadt, werden bleiben. Zum Thema liegen aktuelle Neuigkeiten vor: Der GVM hat beschlossen, eine Containeranlage für erneuerbares Flüssiggas zu bauen. Auf Druck der Öffentlichkeit wurde das Projekt nun massiv reduziert. Jetzt geht es nicht mehr um die ursprünglich geplante grosse Anlage, sondern um kleinere Containeranlagen. Auf der Internetseite des GVM wird das Projekt beschrieben.

Les interpellants sont satisfaits de la réponse du Conseil municipal.

24. Postulat interpartis 20230022, Suter Daniel, PRR, Sutter Andreas, FDP, «Financement du projet "Stades de Bienne" par la valorisation de l'aire de la Gurzelen»

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat interpartis et de le radier du rôle comme étant réalisé.

(Texte et réponse du Conseil municipal, voir annexe n° 3)

Suter Daniel, au nom du Groupe PRR: Nous remercions le Conseil municipal de son rapport tout à fait complet, détaillé et instructif. Le problème posé était clair: «Comment tenir la promesse d'une contribution d'au moins 9,9 millions de fr. provenant de l'octroi d'un droit de superficie ou de la vente de la Gurzelen au financement du projet «Stades de Bienne» si les terrains en question sont attribués aux conditions préférentielles du Règlement sur l'encouragement de logements d'utilité public.» Une telle contribution avait été évoquée dans le message au peuple de 2007. La notion de promesse pouvant être admise par le fait que le montant de 9,9 millions de fr. était entièrement pris en considération dans la présentation du financement des stades. Son absence causant un manque du même ordre. En tout état, le problème ne se pose pas au niveau de la distinction entre les notions de

«promesse» ou de «déclaration d'intention». Ce qui importe ce sont les développements du Conseil municipal concernant les initiatives adoptées entre-temps pour le logement d'utilité public en général et dans l'aire de la Gurzelen en particulier ainsi que le potentiel constructible accru sur l'ensemble de cette aire. Par le manque à gagner qu'elles engendrent pour la Ville, les initiatives de 2015 relativisent forcément quelque peu l'idée de financement des stades qu'on pouvait encore se faire en 2007. Cela étant et l'objectif de 20% de logements d'utilité publique en Ville de Bienne étant réglementaire et largement partagé, l'affectation de l'ensemble de cette aire à cette fin apparaît d'autre part comme raisonnable. Il appartiendra toutefois aux acteurs concernés de faire le nécessaire pour y arriver, car entre-temps les privés, eux, continuent à construire. Ce qui implique aussi que l'utilisation actuelle de l'aire de l'ancien stade à des fins sociales et culturelles reste effectivement temporelle. L'avenir nous le dira, car ce genre d'initiatives pullulent ici et là en Ville et elles ont tendance à durer. Dans ces conditions et avec le potentiel constructible ouvert par les plans de zone désormais applicables à cette zone, le gain comptable escompté en 2007 reste du domaine du possible.

Là où la volonté politique du Conseil municipal de respecter le dispositif envisagé en 2007 apparaît de manière convaincante, c'est par sa reconnaissance explicite du lien établi par la «déclaration d'intention» d'alors entre ce qui est aujourd'hui la Tissot Arena d'un côté et les terrains de l'ancien stade de la Gurzelen de l'autre. De plus, par l'intention du Conseil municipal de présenter de manière transparente les relations financières entre le compte général et la Tissot Arena grâce au compte spécial créé à cette effet. Ce compte est d'une part, destiné à accueillir les revenus générés par l'aire de la Gurzelen, le financement spécial révisé «Développement des Champs-de-Boujean / Stades de Bienne» permettant d'autre part d'équilibrer ce compte. Dans ces conditions, les attentes de financement de 2007 peuvent raisonnablement être considérées comme respectées. Nous remercions encore le Conseil municipal pour ses explications et vous proposons de le suivre en adoptant le postulat et en le radiant du rôle comme étant réalisé.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée par le Conseil de ville.

Bord Pascal, président du Conseil de ville: Le point 21 de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance et vous avez pris connaissance du point 22 de l'ordre du jour.

Il est temps de remercier Monsieur Hervé Gullotti même si le Bureau du Conseil de ville va prendre congé de lui officiellement lors de sa séance du mois d'août. Avec un 50%, on ne peut pas remplacer un 180%. On ne fait pas des miracles mais on fait déjà un très bon travail de base avec une bonne équipe derrière. Un immense merci pour ton travail, Hervé. Bon vent dans tes deux fonctions à venir!

Je vous souhaite un bel été!

25. Nouvelles interventions

- 20230183 Dringliches überparteiliches Postulat, Rodriguez Ugolini Julian, SP, Roth Myriam, Grüne, Stolz Joseline, PSR, Cacciabue Anna Louise, JUSO, Heiniger Peter, PdA, Sprenger Titus, PAS, Augsburger-Brom Dana, parteilos** **PRA**
Lebendiger Unterer Quai 30!
- Postulat interpartis urgent, Rodriguez Ugolini Julian, PS, Roth Myriam, Les Vert·e·s, Stolz Joseline, PSR, Cacciabue Anna Louise, JS, Heiniger Peter, POP, Sprenger Titus, PAS, Augsburger-Brom Dana, hors partis** **MAI**
Pour un quai du Bas 30 vivant!
- 20230184 Dringliche Interpellation, Oberle Fabio, JUSO, Schlup Nina, JUSO, Cacciabue Anna Louise, JUSO** **PRA**
Besetzung am Unteren Quai 30
- Interpellation urgente, Oberle Fabio, JS, Schlup Nina, JS, Cacciabue Anna Louise, JS** **MAI**
Occupation du quai du Bas 30
- 20230185 Überparteiliche Motion, Koller Levin, SP, Scheuss Urs, Grüne, Tanner Anna, SP, Stolz Joseline, PSR, Cacciabue Anna Louise, JUSO, Pir Chè Celik, PdA, Augsburger-Brom Dana, parteilos** **PRA**
Keine Reallohnsenkungen mehr für das Personal
- Motion interpartis, Koller Levin, PS, Scheuss Urs, Les Vert·e·s, Tanner Anna, PS, Stolz Joseline, PSR, Cacciabue Anna Louise, JS, Pir Chè Celik, POP, Augsburger-Brom Dana, hors partis** **MAI**
Pas de baisses supplémentaires du salaire réel pour le personnel municipal
- 20230186 Motion, Koller Levin, SP, Scheuss Urs, Grüne, Tanner Anna, SP, Stolz Joseline, PSR, Cacciabue Anna Louise, JUSO, Pir Chè Celik, PdA, Augsburger-Brom Dana, parteilos** **PRA**
Ein Lohn zum Leben für alle Bieler:innen
- Motion , Koller Levin, PS, Scheuss Urs, Les Vert·e·s, Tanner Anna, PS, Stolz Joseline, PSR, Cacciabue Anna Louise, JS, Pir Chè Celik, POP, Augsburger-Brom Dana, hors partis** **MAI**
Pour que toutes les Biennoises et tous les Biennois puissent vivre de leur salaire

20230187	Postulat der Geschäftsprüfungskommission (GPK), Tanner Anna, GPK, Zumstein Joël, GPK, Lehmann Caroline, GPK, Scheuss Urs, GPK, Sprenger Titus, GPK, Suter Daniel, GPK, Torriani Latscha Isabelle, GPK Finanzierung der Kulturinstitutionen von regionaler Bedeutung	BKS
	Postulat de la commission de gestion (CDG), Tanner Anna, CDG, Zumstein Joël, CDG, Lehmann Caroline, CDG, Scheuss Urs, CDG, Sprenger Titus, CDG, Suter Daniel, CDG, Torriani Latscha Isabelle, CDG Financement des institutions culturelles d'importance régionale	FCS
20230188	Überparteiliches Postulat, Rüber Stefan, Fraktion Grünes Bündnis, Egli Roland, GLP, Eggimann Roman, FDP Erhalt des industriellen Erbes der Stadt Biel («Reusine»)	PRA
	Postulat interpartis, Rüber Stefan, Groupe Alliance Verte, Egli Roland, PVL, Eggimann Roman, FDP Préserver l'héritage industriel de Bienne (« Reusine »)	MAI
20230189	Interpellation, Clauss Susanne, Fraktion SP/JUSO Wie steht der Gemeinderat zu den vorgesehenen 8 Fernwärmeheizungen auf Holzbasis?	BEU
	Interpellation , Clauss Susanne, Groupe PS/JS Quelle est la position du Conseil municipal sur les 8 projets de chauffage à distance au bois?	TEE
20230190	Interpellation, Clauss Susanne, Fraktion SP/JUSO Folgen der Erhöhung des Referenzzinssatzes und Massnahmen zum Schutz der Mieter:innen	DSS
	Interpellation , Clauss Susanne, Groupe PS/JS Conséquences du relèvement du taux de référence et mesures de protection des locataires	ASS

Fin de la séance / Schluss der Sitzung: 20:30 heures / Uhr

Le président du Conseil de ville / Der Stadtratspräsident:

Pascal Bord

Le secrétaire parlementaire / Der Ratssekretär:

Hervé Gullotti, secrétaire parlementaire a.i.

Protokoll:

Rita Flückiger

Nathalie Scheurer

Procès-verbal:

Claire-Lise Kirchhof

Floriane Pinto Bernardino